

FEDERATION FRANÇAISE DE NATATION

**BREVET FEDERAL
EDUCATEUR
NAGEZ FORME
SANTE**



Service formation / FFN
Dépôt Ministère de la Ville,
de la Jeunesse et des Sports
31 mars 2017

REFERENTIEL DU DIPLÔME

Quels que soient les secteurs de pratique, l'appellation est : Breveté Fédéral Educateur Nagez Forme Santé.

Les activités s'exercent dans le cadre associatif, et notamment les associations sportives affiliées à la Fédération française de natation.

Les personnes titulaires au minimum d'un Brevet Fédéral 3^{ème} degré de la Fédération française de natation, ou d'un diplôme d'Etat ou Titre à finalité Professionnelle permettant l'encadrement des activités de la natation ayant reçu la formation complémentaire d'éducateur Nagez Forme Santé, peuvent être amenés à intervenir sur tous les publics sains, sédentaires, à risques ignorés ou dépistés, ou relevant du parcours de soins.

L'éducateur Nagez Forme Santé a vocation à encadrer des personnes en vue d'obtenir ou de maintenir « un capital » santé optimum ou d'aider les personnes à mieux vivre avec leur pathologie. La santé étant considérée dans ses trois dimensions : physique, mentale et sociale.

Ces intervenants inscrivent leur action en cohérence avec le projet de la Fédération française de natation et la politique française de santé publique, traduite par les plans nationaux de santé, dans le cadre de la pratique d'une activité physique de natation adaptée : Nagez Forme Santé à des fins de santé publique.

Le club a le choix d'intégrer ou non cette activité dans le parcours de soins.

Dans le cas d'une intégration dans le parcours de soins, il s'impose alors, conformément à la définition de ce dernier par la Haute Autorité de Santé, le respect des règles propres au parcours défini par le ou les professionnels de santé.

L'activité: Nagez Forme Santé rentre, en référence au code de la santé publique, dans le cadre d'une activité physique adaptée. On entend ainsi : « la pratique dans un contexte d'activité du quotidien, de loisir, de sport ou d'exercices programmés, des mouvements corporels produits par les muscles squelettiques, basée sur les aptitudes et les motivations des personnes ayant des besoins spécifiques qui les empêchent de pratiquer dans des conditions ordinaires. La dispensation d'une activité physique adaptée a pour but de permettre à une personne d'adopter un mode de vie physiquement actif sur une base régulière afin de réduire les facteurs de risque et les limitations fonctionnelles liés à l'affection de longue durée dont elle est atteinte. Les techniques mobilisées relèvent d'activités physiques et sportives et se distinguent des actes de rééducation qui sont réservés aux professionnels de santé, dans le respect de leurs compétences. »

Les modes d'intervention des éducateurs Nagez Forme Santé s'inscrivent, sous la responsabilité des dirigeants du club, dans une logique de travail collectif pour :

- concevoir un projet pédagogique, une séance de natation adaptée : Nagez Forme Santé,
- encadrer tout public dans le cadre d'une natation adaptée : Nagez Forme Santé,
- évaluer les bénéfices du programme de natation adaptée : Nagez Forme Santé,
- participer à l'éducation du pratiquant,
- s'intégrer dans une équipe dans le cadre d'un parcours de soins,
- participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et institutionnel,
- assurer la sécurité des pratiquants en prenant en compte la spécificité de chacun.

L'activité est exercée par des bénévoles et majoritairement à temps occasionnel, ou des professionnels titulaires d'un diplôme donnant droit à rémunération.

Les situations statutaires s'intègrent dans la loi de 1901 ou loi 1908 pour le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle.

FEDERATION FRANÇAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL EDUCATEUR NAGEZ FORME SANTE

Les éducateurs Nagez Forme Santé sont des membres licenciés à la Fédération française de natation et exercent leur activité au sein des clubs affiliés à la FFN.

« Nagez Forme Santé » est une certification complémentaire délivrée par la FFN.

Le titulaire de la certification « Nagez Forme Santé » est intégré dans une équipe pluridisciplinaire. Il met en œuvre le projet pédagogique « Nagez Forme Santé » au sein du club.

Il assure la sécurité de la pratique et des pratiquants.

Il inscrit son action dans le cadre des orientations fédérales. Dans le respect des valeurs et des objectifs fixés par les instances dirigeantes, il bénéficie au sein du club d'une délégation de responsabilité dans le cadre du projet pédagogique.

Il rend compte régulièrement des actions entreprises et des résultats obtenus.

L'activité de l'éducateur Nagez Forme Santé peut se dérouler dans des sites de pratiques extérieurs au club (centre de réadaptation, centres de rééducation...), mais toujours en lien avec l'activité du club FFN et donc placée sous la responsabilité du président du club. En revanche, la Fédération française de natation ou le club employeur ne pourrait être reconnue responsable par l'usage de cette certification hors du champ fédéral

L'engagement dans la filière de formation à l'encadrement des pratiques est un moyen de se constituer un panel de compétences¹.

1 – FICHE DESCRIPTIVE D'ACTIVITES

Les activités ne sont pas hiérarchisées et sont classées en sept grands groupes.

1.1) Il conçoit un projet pédagogique, une séance de natation adaptée : Nagez Forme Santé

- il prend en compte le plan de développement du club pour concevoir le projet pédagogique, une séance de natation adaptée : Nagez Forme Santé,
- il prend en compte les caractéristiques spécifiques des publics,
- il prend en compte les spécificités des maladies chroniques,
- il prend en compte les caractéristiques du milieu d'intervention,
- il fixe les objectifs du projet pédagogique, de la séance de natation adaptée : Nagez Forme Santé,
- il détermine les modalités et les critères d'évaluation,
- il détermine les besoins et les ressources,
- il programme les actions du projet pédagogique, de la séance de natation adaptée : Nagez Forme Santé,
- il formalise le projet, la séance par écrit,
- il présente le projet pédagogique aux membres de l'équipe pédagogique,
- il évalue le projet, la séance,
- il réalise le bilan.

1.2) Il encadre tout public dans le cadre d'une natation adaptée : Nagez Forme Santé

- il explicite au public la philosophie du programme, les attendus et les objectifs,
- il prend en compte les spécificités des publics,
- il recueille les informations nécessaires à la sécurisation de la pratique en rapport avec l'état de santé des individus,
- il organise l'accueil de tous les pratiquants y compris les personnes atteintes de maladie chronique,
- il organise la prise en charge de l'activité,
- il présente les consignes et l'organisation de la séance,

¹ La formation n'est donc pas adaptée à l'exercice de l'activité en dehors d'un club affilié à la Fédération française de natation. Elle ne permet pas d'acquérir les compétences suffisantes pour exercer dans un autre environnement institutionnel.

FEDERATION FRANÇAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL EDUCATEUR NAGEZ FORME SANTE

- il interprète la fiche relai adressé par les professionnels de santé,
- il analyse et évalue le niveau du groupe et de la personne,
- il adapte son intervention en fonction des caractéristiques des publics dont il a la charge et des spécificités des maladies chroniques des publics dont il a la charge,
- il organise sa séance à partir du projet pédagogique en vue des objectifs de « santé »,
- il organise son espace selon les orientations de sa séance,
- il adapte son espace en fonction des publics,
- il prépare le matériel et les documents nécessaires à la séance,
- il conduit des séances,
- il favorise les échanges inter individuels,
- il régule les phénomènes liés à l'activité du groupe et aux comportements des publics,
- il évalue sa séance en s'appuyant sur le projet pédagogique,
- il rend compte de son action au responsable technique du club.

1.3) Il évalue les bénéfices du programme de natation adaptée : Nagez Forme Santé

- il met en place les différents tests d'évaluation proposés par la fédération,
- il gère les évaluations dans le cadre du suivi des individus et du groupe,
- il évalue les évolutions possibles pour le pratiquant,
- il analyse si l'activité Nagez Forme Santé est la cause de ce changement,
- il évalue si les objectifs fixés sont atteints,
- il analyse les facteurs impliqués dans la réalisation de ces objectifs,
- il évalue pour chaque pratiquant l'impact de l'activité Nagez Forme Santé,

1.4) Il participe à l'éducation du pratiquant

- il agit en relai des actions d'éducation thérapeutique du patient,
- il analyse le contexte et l'environnement de son action,
- il est à l'écoute des personnes,
- il identifie ses convergences et divergences sur l'état de santé de la personne,
- il favorise la verbalisation de la personne sur sa pratique, ses besoins, ses attentes, ses représentations, ses émotions dans le cadre d'une pratique d'activités physiques en rapport avec sa santé,
- il favorise les expressions individuelles et collectives, en vue de développer l'estime de soi, la confiance en soi et la gestion de son stress,
- il détecte les attitudes et comportement à risques,
- il assure le suivi individuel et collectif,
- il évalue le degré d'éducation et d'autonomie du pratiquant,
- il accompagne la personne dans la construction de son projet de santé,
- il favorise l'autonomie de la personne,
- il aide à la prise de conscience de ses limites et des possibilités personnelles,
- il détermine les outils d'évaluation utilisables par les publics, dans une recherche d'autonomie,
- il utilise ses compétences pédagogiques transversales,
- il sensibilise les pratiquants à la vie sociale, à l'interdépendance et au respect d'autrui,
- *il peut être amené à utiliser des outils pédagogiques spécifiques à l'éducation du patient,*
- *il peut être amené à expliciter les règles de la vie associative.*

1.5) Il s'intègre dans une équipe dans le cadre d'un parcours de soins

- il se situe dans l'éducation thérapeutique du patient au sein du système de santé,
- il fait preuve d'attention, d'empathie, de prévoyance,
- il travaille dans une approche pluridisciplinaire, dans le cadre d'échanges pluri-professionnels,
- il établit une relation professionnelle avec le médecin traitant,
- il renseigne le carnet ou livret de suivi,
- il informe le médecin traitant de toute évolution préoccupante qu'il est capable de détecter,
- il rend compte périodiquement au médecin traitant de l'évolution,
- *il peut être amené à participer aux travaux d'une équipe pluridisciplinaire (Réseau de santé, Maison de santé, ...) notamment dans le cadre du sport sur ordonnance.*

1.6) Il participe au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et institutionnel

- il accueille un public diversifié dans le cadre de son activité de natation adaptée : Nagez Forme Santé,
- il participe à l'accueil physique et téléphonique,
- il renseigne le public sur le fonctionnement du club et de l'activité,
- il s'inscrit dans un objectif d'information éclairé des usagers, notamment en rapport avec les bénéfices, les limites et les risques de la pratique,
- il participe au suivi administratif de son activité,
- il est amené à utiliser l'outil informatique dans le cadre de sa participation à la gestion administrative et technique
- il recueille les informations et documents nécessaires à l'adhésion au club, à l'établissement de la licence,
- il est une force de propositions.
- il participe à la promotion de l'activité Nagez Forme Santé,
- il participe à la communication interne et externe du club,
- il développe son action dans le cadre de la vie fédérale,
- *il peut être amené à établir le budget de l'activité*
- *il peut être amené à participer à la recherche de financement de l'activité.*
- *il peut être amené à être tuteur d'une personne en formation.*

1.7) Il assure la sécurité des pratiquants en prenant en compte la spécificité de chacun

- il veille à l'hygiène de la pratique,
- il évalue les risques liés à l'activité et au public,
- il prévient les comportements à risque,
- il détecte les signaux d'alertes physiques ou mentales,
- il prend les mesures adéquates,
- il intervient en cas de problèmes liés à la sécurité,
- il assure les premiers secours,
- il s'intègre dans le dispositif d'alerte,
- il démontre sa capacité à réaliser un sauvetage et extraire de l'eau une personne adulte en difficulté.

2 – REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU BREVET FEDERAL D'EDUCATEUR NAGEZ FORME SANTE

Le brevet fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé est constitué de 3 Unités Capitalisables (UC) :

- | | |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| UC 1 | EC de contribuer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et institutionnel |
| UC 2 | EC maîtriser les connaissances et les techniques nécessaires à la conduite des activités, |
| UC 3 | EC de maîtriser les connaissances pour s'intégrer dans un parcours de soins |

(EC : être capable de)

UC 1 : EC de contribuer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et institutionnel

OI 1.1 EC de mettre en œuvre un projet de natation adaptée : Nagez Forme Santé au sein d'un club

OI 1.1.1 EC de participer à la réflexion pour l'intégration d'un programme Nagez Forme Santé dans un projet de club,

OI 1.1.2 EC de participer à la promotion et au développement de l'activité au sein du club.

OI 1.2 EC de participer aux activités administratives

OI 1.2.1 EC de renseigner le public sur le programme Nagez Forme Santé,

OI 1.2.2 EC de participer à la gestion administrative et technique du public dont il a la charge,

OI 1.2.3 EC de maîtriser les connaissances règlementaires afin d'assurer le suivi administratif de l'activité.

OI 1.3 EC de mettre en œuvre un programme de natation adaptée : Nagez Forme Santé

OI 1.3.1 EC d'assurer la gestion du matériel pédagogique nécessaire à la spécificité de l'activité,

OI 1.3.2 EC de préparer des entretiens et questionnaires spécifiques simples et validés afin d'identifier les freins, les ressources individuelles et les capacités de la personne à s'engager dans une pratique autonome,

OI 1.3.3 EC d'évaluer à moyen terme les bénéfices du programme de natation adaptée : Nagez Forme Santé.

UC 2 : EC de maîtriser les connaissances et les techniques nécessaires à la conduite des activités

OI 2.1 EC de maîtriser les connaissances pour l'encadrement d'une natation adaptée : Nagez Forme Santé

OI 2.1.1 EC de maîtriser les connaissances pour concevoir le projet pédagogique et une séance de natation adaptée : Nagez Forme Santé,

OI 2.1.2 EC de maîtriser les connaissances pour conduire le projet pédagogique et une séance de natation adaptée : Nagez Forme Santé,

OI 2.1.3 EC de maîtriser les connaissances pour évaluer le projet pédagogique et une séance de natation adaptée : Nagez Forme Santé.

OI 2.2 EC de maîtriser les connaissances nécessaires à la sécurité dans le cadre de l'activité Nagez Forme Santé

OI 2.2.1 EC de maîtriser les connaissances essentielles relatives aux caractéristiques des principales pathologies chroniques pour la conduite d'un programme de natation adaptée : Nagez Forme Santé et l'intégration de son action dans le parcours de soins,

OI 2.2.2 EC de proposer une évaluation initiale de la personne, avec pour objectif d'amener celle-ci à s'engager vers une pratique autonome d'une natation adaptée : Nagez Forme Santé,

OI 2.2.3 EC d'indiquer les conduites à tenir et précautions à prendre pour l'ensemble des pathologies chroniques identifiées dans la formation ou pour les comportements atypiques.

OI 2.3 EC d'assurer la sécurité des pratiquants en prenant en compte la spécificité de chacun

- OI 2.3.1 EC de détecter les signes d'intolérance lors des séances,
- OI 2.3.2 EC de réaliser un sauvetage sur des publics particuliers,
- OI 2.3.3 EC d'assurer les gestes de premiers secours sur des publics particuliers.

UC 3 : EC de maîtriser les connaissances pour s'intégrer dans un parcours de soins

OI 3.1 EC de maîtriser les connaissances spécifiques

- OI 3.1.1 EC d'explicitier les connaissances liées au domaine de la santé publique et au public,
- OI 3.1.2 EC de maîtriser les connaissances pour intervenir en relai de l'éducation thérapeutique du pratiquant,
- OI 3.1.3 EC de co-construire avec le pratiquant des objectifs différenciés et hiérarchisés.

OI 3.2 EC de collaborer avec les dirigeants et des personnes spécialisées extérieures au mouvement associatif sportif

- OI 3.2.1 EC de s'intégrer dans une équipe de travail comprenant des professionnels de santé,
- OI 3.2.2 EC de mettre en œuvre de bonnes pratiques professionnelles adaptées et coordonnées dans le cadre du parcours de soins.
- OI 3.2.3 EC de s'intégrer dans un groupe de travail comprenant des représentants des professionnels (réseaux de santé),

OI 3.3 EC d'encourager l'adoption de comportements favorables à la santé

- OI 3.3.1 EC de rendre acteurs de leur pratique les pratiquants ou personnes de son groupe,
- OI 3.3.2 EC d'aider le pratiquant à assurer sa propre vigilance, notamment sur les symptômes d'alerte,
- OI 3.3.3 EC d'inciter le pratiquant à décrire oralement sa pratique, son ressenti, ses émotions.

3 – LES PRE-REQUIS A L'ENTREE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation ont pour but de vérifier les capacités du candidat à suivre le cursus de formation et lui permettre d'accéder à l'obtention du brevet fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé.

Pour entrer en formation le stagiaire doit :

- Avoir 18 ans minimum au 31 décembre de l'année d'entrée en formation,
- Être licencié à la Fédération française de natation,
- Être titulaire à minima du PSE 1 ou son équivalent à jour de sa formation continue,
- Fournir une attestation justifiant sa capacité à réaliser un test de sécurité (*), sur une distance de 50 mètres. L'attestation datant de moins de trois mois est délivrée par un professionnel des activités de la natation.
- Être titulaire au minimum d'un Brevet Fédéral 3^{ème} degré de la Fédération française de natation à jour de la formation continue, ou d'un diplôme d'Etat ou Titre à finalité Professionnelle permettant l'encadrement des activités de la natation, également à jour de la formation continue.

4 – LA FORMATION CONTINUE

Le maintien des prérogatives du Brevet Fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé est soumis au suivi d'une formation continue tous les 2 ans, validé par le Directeur Technique National ou son représentant (*).

Pour s'inscrire à la formation continue, la personne doit être licenciée au sein d'un club de la FFN.

La capacité à exercer les compétences en lien avec la certification du Brevet fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé est soumise au suivi de la formation continue.

5 – LES DISPENSES

1 – PRINCIPES

Les personnes déjà titulaires de certains diplômes bénévoles ou professionnels, peuvent, solliciter auprès du Directeur Technique National de la Fédération française de natation la dispense d'une à deux UC du Brevet fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé.

Ces éventuelles dispenses permettent aux candidats de ne pas suivre les volumes horaires de formation des UC concernées, ni de se présenter aux épreuves de certification relatives à ces UC.

Pour pouvoir prétendre à l'obtention de dispenses, les candidats concernés doivent remplir l'ensemble des prérequis à l'entrée en formation, et joindre à leur demande de dispense :

- une fiche nominative faisant apparaître :
 - o les coordonnées du candidat : nom, prénom, club, date de naissance, adresse, téléphone, lieu d'exercice...
 - o son numéro de licence,
 - o sa pratique personnelle, son niveau sportif, les tests ENF qu'il possède,
 - o son niveau scolaire, ses diplômes,
 - o ses diplômes dans le domaine de la sécurité, de l'animation et de l'enseignement,
 - o ses diplômes d'officiel FFN ou d'évaluateur ou d'assistant évaluateur de l'ENF,
- une copie du ou des diplômes justifiant la demande de dispense,
- une lettre du Président de son club précisant l'engagement et/ou l'expérience du stagiaire au sein du club, dans le domaine de l'activité Nagez Forme Santé,
- un avis motivé et circonstancié du CTS local,
- une attestation délivrée par un professionnel des activités de la natation, justifiant sa capacité à réaliser un test de sécurité (*), sur une distance de 50 mètres.
- une copie à minima du diplôme de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE 1).

La validation des dispenses demandées par le candidat est réalisée par le Directeur Technique National de la FFN. La ou les dispense(s) octroyée(s) sont alors indiquées dans le Parcours Individualisé de Formation (PIF) du stagiaire.

6 – LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Le Brevet Fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé peut être obtenu en totalité par la voie de la validation des acquis de l'expérience selon les modalités d'attribution définies dans les procédures et conditions d'accès à la VAE pour les brevets fédéraux de la Fédération française de natation.